



Mairie de Paulhenc - Bilan d'un an de mandature

Après bientôt un an de mandat, David Vital et son équipe tire un premier bilan et envisage l'avenir.

Après des élections municipales inédites dans leur durée, le conseil municipal s'est très vite mis au travail. Des commissions thématiques ont été mises en place afin que chacun puisse s'impliquer. L'expérience des anciens conseillers a ainsi pu être mise à profit des novices (5 nouveaux conseillers sur 11).

Rapidement les sujets n'ont pas manqué dans un contexte compliqué de crise sanitaire. La gestion des gîtes communaux a ainsi été fortement impactée mais les vacanciers ont malgré répondu présents l'été dernier et 22 semaines de location ont été réalisées. La saison 2021 démarre (déjà 35 semaines réservées) et tout sera prêt pour accueillir les futurs vacanciers dans les meilleures conditions possibles.

Le programme des animations de cet été est d'ailleurs cours de finalisation. Peuvent déjà être annoncé :

- L'accueil de l'artiste Tristan Dassonville en résidence dans le cadre des "chemins d'art" à partir du 28 juin, il installe son exposition durant la dernière semaine de juin. Son œuvre sera visible à Turlande durant tout l'été. Il interviendra également à l'école de Pierrefort ;
- Le pays d'art et d'histoire de Saint-Flour organise une lecture à Turlande le vendredi 20 août à 18h, les réservations sont gérées par le pays d'art et d'histoire.
- La chapelle de Turlande sera ouverte les mercredis et les dimanches de juillet et août de 15h à 18h sous la houlette des bénévoles de l'association des amis de Turlande.

Tout au long de cette première année, David Vital a participé de façon très assidue aux diverses instances de Saint-Flour Communauté ainsi qu'aux travaux proposés dans le cadre du Pacte de gouvernance. Plusieurs conseillers ont également été actifs au sein de diverses commissions thématiques.

Les projets en cours ont été poursuivi : travaux de la chapelle de Turlande, station d'épuration de La Devèze, aménagement de la salle de la mairie en rez-de-chaussée permettant ainsi un accueil de la population de meilleure qualité, réfection de certaines voiries, ... La commune a démarré un diagnostic complet des réseaux d'eau et d'assainissement. La réalisation de ce dernier est devenue une obligation légale et la commune de Paulhenc fait partie des communes pionnières en la matière à l'échelle du département.

Il a également fallu trouver un remplacement à l'agent technique parti à la retraite en fin d'année. Robert Delcher, à peine arrivé, a dû faire face à des conditions hivernales inédites nécessitant une disponibilité sans faille pour déneiger l'ensemble des voies communales. Les conseillers ont également été mis à contribution.

Le premier budget de la mandature a été voté le 16 avril dernier autour de deux axes principaux : la poursuite des travaux en cours et l'achat de nouveaux matériels, un tracteur et une épareuse afin d'améliorer la prestation d'entretien des routes.

Le conseil municipal aurait souhaité pouvoir proposer à l'ensemble des habitants de Paulhenc des temps conviviaux pour se retrouver et partager les grandes orientations de la commune. La pandémie n'a malheureusement pas permis de les organiser. Pour mieux communiquer, le site internet de la commune a été entièrement remanié afin d'être plus attractif : <https://paulhenc.fr/>

Le site permet également de consulter les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que diverses publications.

Une première année vite passée et des projets encore pleins la tête ...

Le conseil municipal.